

SERVICE : Culture

Nombre d'exemplaires : 5

Visa du Service :

Visa de M. le Directeur général :

PROJET DE DELIBERATION - CONSEIL COMMUNAL DU 28 JANVIER 2019

---

SEANCE PUBLIQUE

N° 35 BUDGET COMMUNAL 2018 – Subventions - Octroi d'un subside indirect – *Cie Ah mon Amour* asbl – Mise à disposition à prix coûtant de l'Espace Duesberg – Approbation – Soumettre au Conseil communal du 28 janvier 2019

LE CONSEIL,

Vu le Livre premier de la troisième partie du Code de la Démocratie locale et la Décentralisation modifié par le décret du 22 novembre 2007 ;

Vu l'article L1122-30 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

Vu les articles L3331-1 à 9 du Titre III du Livre III de la troisième partie du Code de la Démocratie locale et la Décentralisation ;

Vu les mesures prises par le Collège communal du 23 novembre 2007 et relatives au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions par les Communes ;

Vu sa décision du 24 novembre 2008 sur les mesures de contrôle financier des ASBL et Associations aidées par la Ville et ses dérogations ;

Vu la circulaire ministérielle relative au budget 2018 ;

Attendu que tout bénéficiaire d'une subvention accordée par la Ville doit l'utiliser aux fins pour lesquelles elle a été octroyée et doit justifier son emploi (codifié à l'article L3331-3 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation) ;

Vu qu'au terme de l'article 4 de la convention liant le Centre Culturel de Verviers et la Ville de Verviers adoptée par le Conseil communal en date du 22 mai 2017, cette dernière dispose de 8 journées d'occupation par an des locaux de l'Espace Duesberg ;

Vu la demande de l'asbl *Cie Ah mon Amour*, 7, place Vieuxtemps 4800, sollicitant la mise à disposition à prix coûtant de l'Espace Duesberg le 23 février 2019, en vue d'y organiser une soirée culturelle à but caritatif (subside indirect estimé à 700 €) ;

Vu le rapport au Collège communal et sa décision du 14 décembre ;

Vu l'avis émis par la section « Culture – Tourisme – Participation citoyenne – Transition environnementale » en sa séance du 15 janvier janvier 2019 ;

Par \* voix contre \* et \* abstentions,

DECIDE :

D'accorder son aide l'asbl *Cie Ah mon Amour*, sous la forme d'une mise à disposition à prix coûtant de l'Espace Duesberg (subside indirect de 700 €) géré par le Centre culturel de Verviers, le 23 février 2019 en vue d'y organiser une soirée culturelle à but caritatif ;

De déroger au principe du Titre III du Livre III de la troisième partie du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation relatif au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions vu que les montants cumulés par bénéficiaire sont inférieurs à 1.239,47 €;

De transmettre la présente délibération pour information à la Cie Ah mon Amour et au Centre culturel de Verviers.

PAR LE CONSEIL :

La Directrice générale F.F.,

La Bourgmestre,

M. KNUBBEN

M. TARGNION

PROJET soumis au Conseil communal